



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 29 Avril 2009

Date de la convocation 16 Avril 2009	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Village des Arts OCTON
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.SATGER Jean-Noël, M.GARCIA Alain, Mme CAER Michèle,  <b>BRIGNAC</b> : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,  Mme BENEZETH Ingrid,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, M.GABORIT Jean-Luc, Mme FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie-Hélène, Mme THIERS Odile, M.GALTIER René, M.MARTINEZ Antoine, M.BARON Bernard,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane,  <b>LIAUSSON</b> : M.SOULAYROL Alain, M.LANDRY Gérard,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL-MONNIER Chantal,  <b>MERIFONS</b> : M.VIALA Daniel, M.OLLIER Pierre,  <b>MOUREZE</b> : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M.LIEB François, M.ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard,  <b>PERET</b> : M. MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,  <b>VALMASCLE</b> : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,  <b>VILLENEUVETTE</b> : M.VIDAL Eric, M.ORMIERES Jean-Louis,</p> <p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M. MONTAGNE Thierry à Mme CAER Michèle  M. JURQUET Henri à M. VEDEL Jean-Louis  Mme HUBERT Myriam à Mme GOMIS Sylvie  M. BARDEAU Francis à M. LIEB François  M. DRUART Davis à M. ESTEVE Bernard  M.BILHAC Christian à M. MONTAGNE Jacques</p>		

**Objet : Travaux d'aménagement paysager de la ZAC de la Barthe - Avenant n°1 au lot n°1 (Aménagement paysager et signalétique) – Entreprise Environnement jardins et Paysages - F.GAIRAUD**

Monsieur GAIRAUD rappelle aux membres du conseil communautaire que dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement paysager de la ZAC de la Barthe, le lot n°1(Aménagement paysager et signalétique) a été confié à l'entreprise Environnement jardins et Paysages pour un montant initial de 124 868.40 € H.T.

Il précise qu'au cours des travaux il est apparu nécessaire de modifier les prestations initialement prévues de la manière suivante :

- Travaux en plus value pour un montant de 13 549.50 € H.T: Réalisation d'un passage piéton, entourage d'arbres avec bordures, tuteurage simple des arbres tiges et fourniture d'un paillage tissé sur les massifs.
- Travaux en moins value pour un montant de 5 854.00 € H.T : fourniture d'un RIS, tuteurage des arbres tige et aménagement du rond point

Ces travaux en plus value et moins value portent le montant du marché initial à la somme de 132 563.90 euros H.T soit une plus value de 7 695.50 € H.T.

Monsieur GAIRAUD informe les membres du conseil que la Commission d'Appel d'Offres réunies le 29 avril 2009 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur GAIRAUD et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** l'avenant n°1 lot n°1 Aménagement paysager et signalétique de la ZAC de la Barthe passé avec l'entreprise Environnement jardins et Paysages tel que présenté,

**AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA